

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 28 NOVEMBRE 2022

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2022

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2022.**

2. DIRECTION GENERALE - IMIO - Assemblée générale du mardi 13 décembre 2022 – ODJ

**Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO qui aura lieu le mardi 13 décembre 2022.**

3. DIRECTION GENERALE - IDETA - Assemblée générale du jeudi 15 décembre 2022 – ODJ

**Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDETA qui aura lieu le jeudi 15 décembre 2022.**

4. DIRECTION GENERALE - ORES Assets - Assemblée générale du jeudi 15 décembre 2022 – ODJ

**Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ORES Assets qui aura lieu le jeudi 15 décembre 2022.**

5. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - IMIO - Adhésion à la nouvelle convention cadre de service IMIO/AC HENSIES – Approbation

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives au RGPD, une nouvelle convention d'adhésion a été mise en place.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'adhésion à la nouvelle convention cadre de service IMIO/AC Hensies.**

6. DIRECTION GENERALE - Cellule Marchés Publics - Achats via les marchés de la Centrale SPW - Marché de fourniture des services téléphoniques SPW – Approbation

Le marché de téléphonie actuel avec Proximus a pris fin et il est nécessaire de renouveler les infrastructures téléphoniques au sein de l'Administration Communale et du CPAS.

La Direction Générale - Cellule Marchés Publics a exploré le marché.

Il en est ressorti que vu l'absence de service informatique, il est opportun de se rattacher à une centrale plutôt que de poursuivre la mise en œuvre d'un marché public.

Les prix proposés par la centrale d'achat sont plus concurrentiels que les prix pratiqués actuellement. L'économie qui sera réalisée est estimée à plus de 20.000 €/an.

Le besoin peut être assuré par la convention qui nous lie avec la centrale des marchés du Service Public de Wallonie.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le marché de fourniture des services téléphoniques via la Centrale SPW.**

7. DIRECTION FINANCIERE - Vérification caisse - Situation 3ème trimestre 2022 – Approbation

Le Collège communal, ou celui de ses membres qu'il désigne à cette fin, vérifie l'encaisse du Directeur financier au moins une fois par trimestre, et établit un procès-verbal de la vérification, qui mentionne ses observations et celles formulées par le Directeur financier ; il est signé par le Directeur financier et les membres du Collège qui y ont procédé. Madame Norma Di Leone, Echevine des Finances, a été désignée en qualité de vérificatrice. Cette vérification ne fait état d'aucune remarque particulière.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver la vérification de caisse pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.**

8. DIRECTION FINANCIERE - Règlement redevances communales – Concession / Caveau / Columbarium / Dispersion / Inhumation / Exhumation / Rassemblement restes mortels /Renouvellement - Exercices 2023 à 2025 – Approbation

Un nouveau règlement sur les redevances communales sur l'acquisition d'un caveau, columbarium, concession, inhumation, dispersion, incinération, exhumation pour les exercices 2023 à 2025 est proposé au Conseil communal.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le règlement redevances communales pour l'exercice 2023 à 2025.**

9. DIRECTION FINANCIERE - Service Finances - Budget 2023 – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2023:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	10.307.865,85	6.695.187,12
Dépenses exercice proprement dit	10.001.173,78	6.889.195,10
Boni / Mali exercice proprement dit	306.692,07	- 194.007,98
Recettes exercices antérieurs	76.515,45	637.407,76
Dépenses exercices antérieurs	302.020,63	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	509.865,80
Prélèvements en dépenses	0,00	315.857,82
Recettes globales	10.384.381,30	7.842.460,68
Dépenses globales	10.303.194,41	7.205.052,92
Boni / Mali global	81.186,89	637.407,76

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le budget 2023.**

10. SERVICE TRAVAUX - Contrat-Cadre Administration communale / NEOVIA "Installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable" – Contrat particulier relatif à l'École du Centre de Hensies - Approbation

En date du 16 août 2021, le Conseil communal a approuvé le contrat-cadre avec NEOVIA relatif à l'installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable.

NEOVIA était chargé de :

- réalisation de "quick scans" sur base des fiches de renseignements délivrées par la Commune de Hensies.

La Commune de Hensies avait soumis 4 sites :

- Centre sportif de Thulin
- Ecole du centre à Hensies
- Salle des fêtes de Montroeuil
- Le FC Thulin

Sur base des quick scans", NEOVIA a informé la Commune de Hensies que les projets 'Centre sportif de Thulin' et 'Ecole du Centre de Hensies' étaient rentables contrairement aux 2 autres sites.

NEOVIA a donc été mandatée pour réaliser l'étude sur ces 2 projets.

Entre-temps, la Commune a obtenu un subside pour les travaux au Centre sportif de Thulin.

Ce subside couvre également l'installation de panneaux photovoltaïques.

Il n'est donc pas nécessaire d'intégrer ces panneaux dans le contrat particulier avec NEOVIA.

Le contrat ne reprend donc que les panneaux pour l'école du Centre.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le contrat particulier entre la Commune et NEOVIA relatif à l'installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable à l'école de Hensies Centre.**

11. SERVICE TRAVAUX - Règlement Complémentaire de Police - Rue du Couvent - Thulin – Approbation

En vue de garantir la sécurité aux abords de l'école libre, l'établissement d'une zone striée et d'un passage pour piétons face à l'école libre de Thulin rue du Couvent à la hauteur du n° 8 sont proposés au Conseil communal

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement Complémentaire de Police au numéro 8 de la rue du Couvent à Thulin.**

12. SERVICE TRAVAUX - Règlement Complémentaire de Police - PMR face au n° 69, rue Nouvelle Cité - Hensies – Approbation

Le riverain du n° 69 Rue Nouvelle Cité souhaite un emplacement PMR face à son habitation. M. Tasci a les documents nécessaires pour prétendre à un emplacement PMR et l'emplacement est possible.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement Complémentaire de Police pour l'emplacement PMR Nouvelle Cité 69 à Hensies.**

13. SERVICE CADRE DE VIE - Urbanisme - Permis d'Urbanisme PU/2022/0039 - Sc Intercommunale IDEA - Mise en oeuvre de la ZAE dite "Porte des Hauts Pays" et du rond-point Nord sur le territoire des communes de Dour et de Hensies : création de la voirie communale - Rue François André, Avenue Saint Homme, Chemin de Thulin - Résultats de l'enquête publique – Approbation

Permis d'urbanisme relatif à la mise en œuvre de la ZAE dite "Porte des Hauts Pays" et du rond-point Nord sur le territoire des communes de Dour et Hensies introduit par l'intercommunale IDEA.

Le projet comporte une création de voirie communale (y compris trottoirs et pistes cyclables) et une suppression de sentiers vicinaux.

En application du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale et suite à la clôture de l'enquête publique, le Conseil communal doit être sollicité en vue de prendre connaissance des résultats de cette dernière et donner son avis sur la création de voirie et suppression de sentiers. (La procédure Décret Voirie ne concerne pas la réalisation du rond-point Nord qui sera situé sur une route régionale - RN51).

La démarche vise donc l'ouverture de nouvelles voiries en vue de mettre en œuvre l'établissement et l'équipement d'une nouvelle zone d'activité économique sur le territoire de notre commune ainsi que sur celui de la Commune de Dour.

(Sont implantées sur notre commune, de plus petites parcelles permettant l'accueil de PME et d'industrie de gabarit moindre - les grandes parcelles ayant une position plus centrale).

L'ouverture de ces voiries est directement édictée par les besoins de développements économiques de la Région qui passent notamment par la viabilisation de terrains industriels équipés en vue de permettre l'installation d'entreprises.

Ce réseau permettra aux différents usagers (piétons, cyclistes, voitures et poids-lourds) de circuler aisément et en sécurité à travers le site.

S'agissant de voiries industrielles, divers travaux d'équipements (de voirie) tels que la mise en place d'égouttage, de câbles haute et basse tension, de distribution d'eau, de gaz moyenne pression, de fibres optiques (gaine), de téléphonie et d'éclairage public sont prévus pour desservir les parcelles.

Ces équipements et aménagements routiers et cyclo-piétons permettront aux communes concernées d'assumer leurs responsabilités en matière de propreté, de salubrité, de sûreté, de tranquillité, de convivialité et de commodité du passage dans les espaces publics.

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le projet de création de la nouvelle voirie de la ZAE et ses raccordements.**

14. SERVICE ENSEIGNEMENT - Désignation des membres pour le Conseil de participation de HENSIES et THULIN - Approbation

Afin de constituer les Conseils de participation des écoles, le Pouvoir Organisateur doit désigner 3 à 6 membres effectifs et 3 à 6 membres suppléants pour l'école de Hensies et pour l'école de Thulin.

**Il est proposé de désigner les membres pour le Conseil de participation pour Hensies et Thulin.**

15. CPAS – Budget 2023 – Approbation

**Il est proposé au Conseil communal d'approuver le budget 2023 du CPAS arrêté par le CAS en sa séance du 17 novembre 2022 dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation dont dispose le Conseil communal sur les décisions du CPAS.**

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

(s) Michaël Flasse  
Le Directeur général

(s) Eric Thiébaud  
Le Bourgmestre